

RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00737  
Numéro SIREN : 450 792 999  
Nom ou dénomination : SOPRA BANKING SOFTWARE

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/007634

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
..... **D'ANNECY**

Date : 06/08/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/007634**  
n° de gestion : **2010B00737**  
n° SIREN : **450 792 999 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 06/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOPRA BANKING SOFTWARE  
PAE Les Glaisins Annecy-le-Vieux 74940 ANNECY

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



# Sopra Banking Software

---

Comptes annuels

---

31 décembre 2019

---



---

Eric PASQUIER  
Directeur Général.

Le 3 avril 2020

# Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Chiffre d'affaires net	270 768	243 987
Autres produits d'exploitation	7 362	7 550
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>278 130</b>	<b>251 537</b>
Achats consommés	2 439	795
Charges de personnel	133 083	124 012
Autres charges d'exploitation	180 166	181 319
Impôts et taxes	9 214	7 686
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	7 233	26 064
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>332 135</b>	<b>339 877</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-54 005</b>	<b>-88 340</b>
Charges et produits financiers	4 332	23 508
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-49 673</b>	<b>-64 832</b>
Charges et produits exceptionnels	-4 224	-10 911
Participation et intéressement des salariés	-1 999	-490
Impôts sur les résultats	7 005	12 463
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-48 891</b>	<b>-63 770</b>



Le 3 avril 2020

# Bilan

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements/ Dépréciations	2019	2018
Immobilisations incorporelles	157 178	73 648	83 530	84 897
Immobilisations corporelles	2 411	2 167	244	345
Immobilisations financières	327 917	28 293	299 624	171 280
<b>Actif immobilisé</b>	<b>487 506</b>	<b>104 108</b>	<b>383 398</b>	<b>256 522</b>
Stocks et en-cours	228	-	228	8
Clients et comptes rattachés	134 426	-	134 426	122 964
Autres créances et comptes de régularisation	55 184	1 281	53 903	42 957
Disponibilités	29	-	29	5
<b>Actif circulant</b>	<b>189 867</b>	<b>1 281</b>	<b>188 586</b>	<b>165 934</b>
Frais d'émission d'emprunt	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	489	-	489	443
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>677 862</b>	<b>105 389</b>	<b>572 473</b>	<b>422 899</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	2019	2018
Capital	161 867	161 867
Réserves	5 568	5 568
Report à nouveau	-	-20 408
Résultat	-48 891	-63 770
Provisions réglementées	389	389
<b>Capitaux propres</b>	<b>118 932</b>	<b>83 646</b>
<b>Provisions</b>	<b>26 197</b>	<b>23 274</b>
Emprunts et dettes financières	62 796	8
Fournisseurs et comptes rattachés	61 488	62 429
Dettes fiscales et sociales	46 340	43 573
Autres dettes et comptes de régularisation	256 306	209 803
<b>Dettes</b>	<b>426 930</b>	<b>315 813</b>
Ecart de conversion passif	414	166
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>572 473</b>	<b>422 899</b>



## Sommaire de l'Annexe aux comptes annuels

1.	Description de la Société	6
2.	Faits majeurs	6
2.1.	<b>Opération de restructuration</b>	<b>6</b>
2.2.	<b>Opération en capital</b>	<b>6</b>
2.3.	<b>Opération sur titres</b>	<b>7</b>
2.3.1.	Acquisition	7
2.3.2.	Recapitalisation	7
3.	Principes comptables	7
4.	Notes relatives au compte de résultat	8
4.1.	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8</b>
4.1.1.	Chiffre d'affaires	8
4.1.2.	Transferts de charges	10
4.2.	<b>Charges et avantages au personnel</b>	<b>10</b>
4.2.1.	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise et intéressement	10
4.2.2.	Plan d'attribution gratuite d'actions de performance dans le cadre d'un dispositif d'incitation à long terme	10
4.2.3.	Engagement retraite : montant comptabilisé au compte de résultat	11
4.2.4.	Autres informations	11
4.3.	<b>Résultat financier</b>	<b>12</b>
4.4.	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>12</b>
4.5.	<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>13</b>
4.5.1.	Intégration fiscale	13
4.5.2.	Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel	13
4.5.3.	Situation fiscale différée et latente	14
5.	Notes relatives au bilan	15
5.1.	<b>Actif immobilisé</b>	<b>15</b>
5.1.1.	Immobilisations incorporelles	15
5.1.2.	Immobilisations corporelles	17
5.1.3.	Immobilisations financières.	18
5.2.	<b>Autres éléments d'actif</b>	<b>21</b>
5.2.1.	Stocks d'en-cours	21
5.2.2.	Créances clients	21
5.2.3.	Autres créances et comptes de régularisation	22
5.2.4.	Ecart de conversion actif	22
5.2.5.	Dépréciation de l'actif circulant	22
5.2.6.	Produits à recevoir	23



<b>5.3. Capitaux propres</b>	<b>23</b>
5.3.1. Tableau de variation des capitaux propres	23
5.3.2. Capital social	23
5.3.3. Provisions réglementées	23
<b>5.4. Provisions pour risques et charges</b>	<b>24</b>
5.4.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite	24
5.4.2. Provisions pour risques fiscaux	25
<b>5.5. Autres éléments de passif</b>	<b>26</b>
5.5.1. Dettes emprunts et dettes financières	26
5.5.2. Dettes fournisseurs	26
5.5.3. Dettes fiscales et sociales	26
5.5.4. Autres dettes et comptes de régularisation	27
5.5.5. Charges à payer	27
5.5.6. Ecart de conversion passif	27
<b>5.6. Echéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice</b>	<b>28</b>
5.6.1. Créances	28
5.6.2. Dettes	28
<b>6. Autres informations</b>	<b>29</b>
<b>6.1. Engagements hors bilan</b>	<b>29</b>
6.1.1. Engagements hors bilan donnés	29
6.1.2. Engagements hors bilan reçus	29
<b>6.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice</b>	<b>29</b>
<b>6.3. Tableau des résultats des 5 derniers exercices</b>	<b>30</b>



## 1. Description de la Société

---

Sopra Banking Software a pour activités :

- L'édition, la commercialisation, la distribution, l'installation et la maintenance de tous logiciels informatiques, la conception, le développement de tous logiciels informatiques, l'intégration de tous systèmes d'information, la vente de tous matériels et systèmes informatiques, et toutes les prestations de services, de formation, de conseil et d'hébergement associées ;
- L'exercice de la profession de conseil en management et plus généralement toutes opérations commerciales et industrielles se rapportant notamment aux activités de conseil, recherche, étude, formation, outils dans le domaine du management ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités ;
- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

## 2. Faits majeurs

---

### 2.1. Opération de restructuration

La société OR System, filiale détenue à 100% par Sopra Banking Software France, a fait l'objet d'une opération de transmission universelle de patrimoine suite à la décision de l'associé unique du 28 novembre 2018. La date de prise d'effet de cette opération a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette opération a généré un mali technique d'un montant de 2 991 k€ affecté intégralement en actifs incorporels (cf. note 5.1.1).

### 2.2. Opération en capital

Par décision de l'assemblée générale mixte du 06 juin 2019, la société a réalisé une réduction de capital par résorption de pertes antérieures pour un montant de 84 177 k€ (cf. note 5.3.2) suivie d'une opération d'augmentation de capital (coup d'accordéon) par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant équivalent.



## 2.3. Opération sur titres

### 2.3.1. Acquisition

En date du 3 juillet 2019, la Société a acquis 70 % de l'entité SAB France, mère du groupe SAB, un des principaux éditeurs de logiciels de Core Banking en France pour un montant de 71 449 k€.

### 2.3.2. Recapitalisation

Au cours de l'exercice, la société a réalisé plusieurs opérations de recapitalisation de filiales (cf. note 5.1.3.a) pour un montant total de 61 644 k€. La principale a été réalisée avec sa filiale anglaise Sopra Banking Software Ltd à hauteur de 55 212 k€ (50 M€), opération faisant suite à l'acquisition en 2018 du groupe APAK.

## 3. Principes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2018-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence, des hypothèses de base suivante :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés. Par ailleurs, la continuité de la Société n'est pas remise en cause malgré les pertes de l'exercice 2019 du fait du soutien de sa maison-mère, Sopra Steria Group, compte tenu notamment des montants mis à disposition en compte-courant.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du jour de la clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « *écart de conversion* ».

Les écarts de conversion actifs donnent lieu à une provision pour risques et charges du même montant, à l'exception des opérations faisant l'objet d'une couverture ou dont les termes sont suffisamment voisins. Dans ce cas, les pertes et les gains latents sont considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est alors limité à l'excédent des pertes sur les gains.



## 4. Notes relatives au compte de résultat

### 4.1. Produits d'exploitation

#### 4.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par marché se ventile de la manière suivante :

	2019	2018
Licences	14,2%	12,9%
Redev. Maintenance	28,0%	25,0%
Consulting	1,4%	2,6%
Outsourcing	9,4%	10,3%
Service de mise en œuvre	46,9%	49,1%
TOTAL	100,0%	100,0%

Sur les 270 768 k€ de chiffre d'affaires 2019, 121 936 k€ sont réalisés à l'international.

#### Coûts d'obtention de contrat

Les coûts d'obtention d'un contrat sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Il peut s'agir de commissions de commerciaux si celles-ci sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et n'ont donc pas été accordées de manière discrétionnaire.

#### Coûts d'exécution de contrat : phases de transition / transformation des contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure et d'outsourcing, phase préparatoire des licences en mode SaaS

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat sont des coûts directement liés au contrat, qui sont nécessaires à la réalisation des obligations de prestation dans le futur et que l'on s'attend à recouvrer. Ils ne remplissent pas les critères définis dans les principes généraux pour constituer une obligation de prestation distincte.

Certains contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure ou d'Outsourcing peuvent comprendre des phases de transition et de transformation. Dans le cadre de contrats simples, ces activités sont confondues et ont pour objectif de préparer la phase d'exploitation. Elles ne sont pas distinctes des services ultérieurs à rendre. Elles sont dans ce cas constitutives de coûts de mise en œuvre du contrat. Ceux-ci sont capitalisés et reconnus en Stocks et en-cours (Autres actifs courants).

En revanche, dans le cadre de contrats plus complexes ou d'envergure, la phase de transformation est souvent plus importante, plus longue et significative. Elle intervient généralement préalablement à l'exploitation ou est concomitante à une exploitation d'intérim pour définir un modèle d'exploitation cible. Elle est alors constitutive d'une obligation de prestation distincte.



Les contrats de licences en mode SaaS nécessitent des phases préparatoires (intégration fonctionnelle, mise en place de l'environnement technique) dans le but d'accéder à une phase cible d'exploitation. Elles ne représentent pas des obligations distinctes mais constituent des coûts de mise en œuvre du contrat qui sont capitalisés et reconnus en Stocks et en-cours.

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat capitalisé en Stocks et en-cours sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

**Prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective)**

Le chiffre d'affaires des prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective) est comptabilisé, conformément aux principes généraux, au moment où le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la prestation. Il est reconnu en fonction des temps passés ou d'autres unités d'œuvres facturables.

**Prestations objet d'un contrat au forfait**

Le chiffre d'affaires et le résultat dégagé sur les prestations objet d'un contrat au forfait sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée à l'avancement.

**Licences**

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier la livraison d'une licence en tant que prestation distincte, le transfert de son contrôle au client peut être réalisé soit à un moment précis (octroi d'un droit d'utilisation), soit en continu (octroi d'un droit d'accès).

Un droit d'accès correspond à l'édition de solutions en modèle SaaS. L'éditeur met en œuvre à tout moment des évolutions de sa solution dont le client peut subir positivement ou négativement les conséquences, ces évolutions ne constituant pas un service pour le client. Dans cette situation, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure que le client reçoit et consomme les avantages de la prestation. Si la nature de la licence accordée au client ne correspond pas à la définition du droit d'accès, il s'agit alors d'un droit d'utilisation. Dans cette situation, le chiffre d'affaires de la licence sera reconnu à sa livraison dès lors que celle-ci respecte toutes les obligations prévues au contrat.

**Distinction agent/principal**

Si l'analyse d'un contrat permet d'identifier une prestation de revente de biens ou services comme une obligation de prestation distincte, alors il convient de déterminer si la Société agit comme « agent » ou comme « principal ». Il est « agent » s'il n'est pas responsable au regard du client de l'exécution de la prestation et de son acceptation par celui-ci, s'il n'a aucune action de transformation sur les biens ou services et s'il ne supporte aucun risque d'inventaire. Dans cette situation, il reconnaît le chiffre d'affaires pour un montant net correspondant à sa marge ou à sa commission. Dans le cas contraire, lorsqu'il prend le contrôle du bien ou du service avant sa revente au client final, il est « principal ». Le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute et les achats externes sont comptabilisés en totalité en charge opérationnelle.



#### 4.1.2. Transferts de charges

Au cours de l'exercice 2019, les transferts de charges se sont élevés à 4 854 k€.

Ils correspondent principalement à des virements d'un poste de charge à un autre ou à des refacturations intragroupes de coûts de structure pris initialement en charge par Sopra Banking Software France dans le cadre de la gestion de certains contrats.

### 4.2. Charges et avantages au personnel

#### 4.2.1. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise et intéressement

La participation des salariés, déterminée dans les conditions de droit commun, est nulle sur l'exercice 2019, le résultat fiscal étant déficitaire.

L'intéressement au titre de l'année 2019 est provisionné pour un montant de 1 497 k€ hors forfait social (dont 299 k€ au titre d'un complément).

#### 4.2.2. Plan d'attribution gratuite d'actions de performance dans le cadre d'un dispositif d'incitation à long terme

L'Assemblée générale mixte de Sopra Steria Group en date du 12 juin 2019 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de performance de la Société au profit des membres du personnel salarié et/ou des dirigeants mandataires sociaux et ce, dans la limite d'un maximum de 3% du capital social de la Société au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'administration.

A l'échéance, le Conseil d'administration peut décider l'émission d'actions nouvelles ou le rachat préalable d'actions existantes pour servir les plans.

Les actions de performance sont livrées aux bénéficiaires sous réserve que la condition de présence et les conditions de performance soient respectées à l'issue de la période d'acquisition.

La Société a provisionné au 31 décembre 2019, le coût du service rendu par la société mère, Sopra Steria Group pour un montant de 1 359 k€

La charge de personnel effective n'est comptabilisée qu'à la date de livraison du plan. Cette charge est évaluée au coût d'achat des actions gratuites définitivement attribuées.

Dans le cadre de plans pluriannuels, subordonnés à la réalisation de conditions de performance et/ou de présence, une provision pour risque est constituée, linéairement pendant la période d'acquisition, pour constater la sortie de ressources probable. Cette provision est réévaluée à chaque arrêté de comptes annuels en considérant le coût d'entrée des actions à la date de leur affectation au plan ou le coût des actions restant à acquérir évalué en fonction du cours de l'action à la date de clôture et de la probabilité de réalisation des plans aux termes de ceux-ci.



#### 4.2.3. Engagement retraite : montant comptabilisé au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 309	1 244
Intérêts sur l'obligation	346	314
Pertes actuarielles nettes comptabilisées au titre de l'exercice	288	313
Coût des services passés	6	6
<b>Total porté dans le poste "dotation d'exploitation"</b>	<b>1 948</b>	<b>1 878</b>
<b>Passif net à l'ouverture (avec corridor)</b>	<b>12 533</b>	<b>10 211</b>
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	1 966	1 878
Prestations versées	-326	-787
Transfert intra-groupe et apports partiels d'actifs	114	1 231
<b>Passif net à la clôture</b>	<b>14 287</b>	<b>12 533</b>

Les hypothèses de calcul de cet engagement sont les suivants :

- chaque collaborateur a droit à une indemnité de départ à la retraite ;
- l'indemnité est calculée selon les modalités prévues par la convention collective à laquelle elle est rattachée ;
- âge de départ volontaire à la retraite : 65 ans ;
- taux d'évolution des salaires : 2,5% ;
- taux de charges sociales : 45,5% ;
- taux de rotation du personnel : de 0% à 11,40% ;
- taux d'actualisation : 1,09%.

#### 4.2.4. Autres informations

##### a. Effectifs

L'effectif moyen 2019 s'élève à 1 475 personnes.

L'effectif au 31 décembre 2019 est de 1 479 personnes.

##### b. Rémunérations allouées aux membres des organes de Direction

Les rémunérations versées en 2019 aux organes de direction s'élèvent à 312 k€.



### 4.3. Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	2019	2018
Dividendes reçus des participations	17 374	23 743
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	-560	-
Intérêts sur participation des salariés	-	-10
Actualisation de la provision retraite	-346	-314
Intérêts reçus et versés sur comptes courants Groupe	-2 019	-2 012
Impacts positif et négatif de change (y/c provision)	-3 728	-8
Dépréciation des titres de participation	-6 433	7 995
Autres dotations et reprises de provisions financières	4 042	-5 656
Autres produits et charges financiers	-3 998	-229
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 332</b>	<b>23 508</b>

Le résultat de change est principalement lié aux opérations réalisées au cours de l'exercice en livre sterling, en dinar tunisien et en dollar US.

La variation des autres produits et charges financiers est notamment liée à un abandon de créances réalisé avec sa filiale espagnole Sopra Financial Solution Iberia pour un montant de 3 990 k€.

### 4.4. Résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	2019	2018
Cession des immobilisations financières	-22	-
Provision pour risques fiscaux	-348	-9 050
Coût de réorganisation	-3 865	-1 669
Amortissements dérogatoires	-	-49
Autres	11	-143
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4 224</b>	<b>-10 911</b>

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont inhabituels dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils ne surviennent que rarement.



## 4.5. Impôts sur les bénéfices

### 4.5.1. Intégration fiscale

Sopra Steria Group et certaines de ses filiales se sont placées sous le régime de l'intégration fiscale. Chacune des sociétés calcule et comptabilise sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

L'économie d'impôt résultant de l'application du régime de fiscalité de groupe, égale à la différence entre la somme des impôts payés par les sociétés intégrées à la société intégrante et l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble et qui sera effectivement versé au Trésor Public par la société intégrante sera définitivement acquis à la société intégrante.

Néanmoins, compte tenu des dispositions prévues à l'article 2 des conventions, les économies d'impôt, constatées par la société intégrante au cours d'un exercice, résultant de l'utilisation des déficits fiscaux et moins-values nettes à long terme transmis par les sociétés intégrées ne sont que provisoires puisqu'elles seront prises en compte au niveau des sociétés intégrées pour la détermination de leur impôt des exercices suivants.

### 4.5.2. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Impôts sur le résultat courant	-	-
Impôts sur le résultat exceptionnel	-	-
Effet de l'intégration fiscale	-	-
Crédit d'impôt recherche	-7 005	-12 463
<b>TOTAL</b>	<b>-7 005</b>	<b>-12 463</b>

Sopra Banking Software a enregistré en 2019 un crédit d'impôt recherche d'un montant de 7 000 k€ et un ajustement du CIR 2018 de 5 k€.



## 4.5.3. Situation fiscale différée et latente

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>			
	2 019		2 018	
	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
<b>I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS</b>				
Charges non déductibles temporairement				
« A déduire l'année suivante				
- participation des salariés	-	-	-	-
- Organic	222	-	289	-
« A déduire ultérieurement				
- provision pour retraite	14 286	-	12 533	-
- provision pour perte de change	490	-	443	-
- Amortissements d'incorporels	3 244	-	1 965	-
- autres	1 348	-	-	-
Produits non taxables temporairement				
- plus-values de fusions/Conversion	-	-	-	-
- plus-values à long terme différées	-	-	-	-
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés				
- Ecart de conversion actif	-	490	-	443
- Ecart de conversion passif	414	-	166	-
- charges à répartir	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>20 004</b>	<b>490</b>	<b>15 397</b>	<b>443</b>
<b>II. ELEMENTS A IMPUTER</b>				
Déficits reportables fiscalement	225 617	-	168 438	-
Moins-values à long-terme	-	-	-	-
<b>III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE</b>				
Plus-values sur éléments d'actif non- amortissables apportés lors d'une fusion	-	34 848	-	34 848
Réserve spéciale des profits de construction	-	-	-	-



Le 3 avril 2020

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Actif immobilisé

#### 5.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute (début exercice)	Mouvements de périmètre	Acquisitions	Cessions	Valeur brute (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	65 994	21	-	-	66 015
Fonds de commerce	61 611	2 991	-	-	64 602
Autres immobilisations incorporelles	26 580	-	-	-	26 580
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>154 165</b>	<b>3 012</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>157 177</b>

	Amortissements et provisions (début exercice)	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	54 759	21	3 080	-	57 860
Fonds de commerce	11 857	-	-	-	11 857
Autres immobilisations incorporelles	2 652	-	1 278	-	3 930
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>69 268</b>	<b>21</b>	<b>4 358</b>	<b>-</b>	<b>73 647</b>

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de frais de recherche et développement ;
- de logiciels acquis ou apportés ;
- de fonds commerciaux acquis ou apportés lors de fusions.

Les mouvements de périmètre sont relatifs à la transmission universelle de patrimoine de la société OR System dont 2 991 k€ au titre du mali technique affecté à d'autres actifs incorporels dont la durée de vie n'est pas limitée.

Les dépenses de recherche et de développement des logiciels et solutions, évalués à 82 043 k€, au titre de l'exercice 2019 ont été intégralement comptabilisées en charges.



**Frais de développement des logiciels**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Les dépenses de développement des logiciels et solutions peuvent être immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'ensemble de ces coûts est amorti de façon linéaire sur la 5 ans à partir de la date de livraison.

**Logiciels acquis**

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'un à dix ans.

**Fonds commercial**

Le fonds commercial est composé des éléments acquis d'un fonds de commerce qui ne peuvent figurer à d'autres postes du bilan. Il est ainsi obtenu par différence entre d'une part la valeur totale d'un fonds de commerce et d'autre part par la somme des éléments du fonds qu'il est possible de comptabiliser distinctement au bilan.

La Société effectue des tests de dépréciation de ses fonds commerciaux chaque année.

La durée d'utilisation des fonds commerciaux est présumée être non limitée.

Elle déprécie la valeur d'un actif lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Les fonds commerciaux sont affectés à un groupe d'actifs pour pouvoir être testés à un niveau de pertinence qui permet le suivi de leur performance.

Les dépréciations antérieurement comptabilisées sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

**Mali technique de fusion**

Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps.

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté.

Chaque quote-part du mali affectée à un actif sous-jacent subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieure à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part de mali affectée. La dépréciation est imputée en priorité sur la quote-part du mali technique.

Les dépréciations sur le fonds commercial incluent donc également les dépréciations sur la partie du mali technique affectée au fonds commercial.



Le 3 avril 2020

## 5.1.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute (début exercice)	Mouvements de périmètre	Acquisitions	Cessions	Valeur brute (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Installations techniques	1 166	30	-	-	1 196
Aménagements divers	1 004	15	-	-	1 019
Matériels de transport	5	-	-	-	5
Mobiliers et matériels de bureau	179	13	-	-	192
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>2 354</b>	<b>58</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 412</b>

	Amortissements et provisions (début exercice)	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Installations techniques	1 057	26	58	-	1 141
Aménagements divers	770	3	64	-	837
Matériels de transport	5	-	-	-	5
Mobiliers et matériels de bureau	177	6	2	-	185
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>2 009</b>	<b>35</b>	<b>124</b>	<b>-</b>	<b>2 168</b>

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Constructions	25 ans
Agencements	10 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans



Le 3 avril 2020

## 5.1.3. Immobilisations financières.

	Valeur brute (début exercice)	Mouvements de périmètre	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Valeur brute (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Participations et titres immobilisés	190 374	-2 053	133 897	43	322 175
Prêts et autres immobilisations financières	6 786	-4 932	4 263	375	5 742
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	197 160	-6 985	138 160	418	327 917

	Dépréciations (début exercice)	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	Dépréciations (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Participations et titres immobilisés	20 187	-	6 454	-	26 641
Prêts et autres immobilisations financières	5 693	-	24	4 066	1 651
<b>TOTAL DES DEPRECIATIONS</b>	25 880	-	6 478	4 066	28 292

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

À la clôture de chaque exercice, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est constituée des valeurs d'entreprises diminuées de leur endettement net. Les valeurs d'entreprises sont déterminées sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs issus des plans d'activité établis par la Direction sur un horizon à cinq ans.

#### a. Détails des variations des montants bruts des participations et créances rattachées

Les augmentations :

*(en milliers d'euros)*

Titres concernés	Opérations	Montant
Sopra Banking Software Côte d'Ivoire	Recapitalisation	1 494
Sopra Banking Software UK Ltd	Recapitalisation	55 212
Cassiopae Software Brasil LTDA	Recapitalisation	4 938
Sopra Banking Software Sénégal	Acquisition de titres	404
Or System	Complément de prix	400
SAB	Acquisition de titres	71 449
<b>TOTAL</b>		133 897

Les diminutions :

*(en milliers d'euros)*

Titres concernés	Opérations	Montant
Delta Développement Systems	Cession	-43
<b>TOTAL</b>		-43



Le 3 avril 2020

## b. Dépréciation des titres de participation

Dans le cadre de l'application du règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, les variations des dépréciations sur l'exercice 2019 ont été les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Dépréciations (début exercice)</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Dépréciations (fin d'exercice)</b>
Sopra Banking Software Belgium	9 707	-	-	9 707
Field Solutions Lyd	2 100	-	-	2 100
Sopra Banking Software 123 Limited (Angleterre)	6 869	-	-	6 869
Cassiopae Ltd	758	-	-	758
Cassiopae Software Brasil LTDA	643	4 938	-	5 581
Autres participations	109	1 516	-	1 625
Prêt Cassiopae Software Brasil LTDA	5 673	-	4 067	1 606
Autres	21	25	-	46
<b>TOTAL</b>	<b>25 880</b>	<b>6 479</b>	<b>4 067</b>	<b>28 292</b>

En 2018, au regard de la situation financière de la filiale Cassiopae Software Brasil et en application des règles de dépréciations des actifs financiers, les titres et le prêt liés ont été intégralement dépréciés.

Ainsi l'opération de recapitalisation réalisé en 2019 a eu pour conséquence :

- Une reprise de dépréciation de créance financière utilisée à cette fin d'un montant de 4 067 k€ ;
- Une dépréciation complémentaire des titres d'une valeur équivalente à la recapitalisation soit 4 938 k€.



## c. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus mali de fusion inclus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultats	Dividendes encaissés par la société
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
<b>Filiales</b>										
Sopra Banking Côte d'Ivoire (Côte D'Ivoire)	1 496	-1 950	100	1 496	-	30	-	1 523	-1 280	-
Sopra Banking Gabon (Gabon)	3	-161	100	107	-	370	-	123	-45	-
SBS 123 Limited (Angleterre)	59	13	100	6 925	56	-	-	-	30	-
Sopra Banking Software Belgium (Belgique)	250	31 197	100	125 903	116 196	-	-	76 872	7 865	10 000
Sopra Banking Software GmbH (Allemagne)	25	17 261	100	16 157	16 157	-	-	43 297	8 655	3 000
Sopra Banking Software Limited (Angleterre)	8 627	65 772	100	84 369	84 369	-	-	48 024	1 659	-
Sopra Banking Software Luxembourg (Luxembourg)	1 500	1 496	100	3 767	3 767	-	-	15 856	131	1 521
Sopra Banking Software Morocco (Maroc)	280	-6 374	100	269	269	952	-	14 510	-3 123	-
Sopra Banking Software Singapore Pte Ltd (Singapore)	54	16	100	332	332	1 216	-	135	76	-
Sopra Software Cameroun (Cameroun)	76	-1 143	95	1	1	3 609	-	4 116	626	-
BSM (Maroc) (100%)	nc	nc	100	14	14	-	-	nc	nc	-
Sopra Financial Solutions Iberia SL (Espagne)	100	1 327	100	100	100	3 052	-	17 190	3 976	-
Field Solutions Ltd (Angleterre)	103	-103	100	2 100	-	-	-	-	-	-
Cassiopae Ltd (Angleterre)	888	-515	100	1 022	264	-	-	89	586	-
Cassiopae Software Brasil LTDA (Brésil)	5 069	-4 178	100	5 581	-	1 610	-	2 595	-842	-
Sopra Banking Software Solutions India Private Ltd (Inde)	1	2 133	100	2	2	-	-	14 825	1 261	-
Sopra Banking Software Tunisia (Tunisie)	48	-931	100	2 150	2 150	-	-	1 574	-1 840	2 897
Cassiopae US INC (Etats-Unis)		897	100	-	-	2 624	-	7 826	-106	-
SAB France (France)	18 452	6 740	70	71 449	71 449	1 500	-	53 455	-13 833	-
Sopra Banking Software Sénégal (Sénégal)	265 000	-12 346	100	404	404	-	-	-	-12 346	-
OR System BZ	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
OR System PL	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc

## d. Prêts et autres immobilisations financières

À la clôture, ce poste est composé notamment d'un prêt octroyé à la filiale brésilienne pour 1 610k€ et d'une créance rattachée à la filiale tunisienne pour 3 743 k€.



## 5.2. Autres éléments d'actif

### 5.2.1. Stocks d'en-cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Stock (au début d'exercice)</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Stock (fin d'exercice)</b>
Consommables	8	-	-	8
En-cours de production	-	220	-	220
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>220</b>	<b>-</b>	<b>228</b>

Les coûts engagés dans la phase de démarrage d'un contrat sont différés sur la durée du contrat et reconnus au bilan comme travaux en cours quand ils sont liés à des activités futures et à condition qu'ils soient probables et génèrent des avantages économiques futurs.

Les travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût direct de production et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

### 5.2.2. Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Clients hors Groupe et comptes rattachés	59 638	59 141
Factures à établir	44 503	42 192
Clients Groupe (y compris factures à établir)	30 285	21 631
<b>TOTAL</b>	<b>134 426</b>	<b>122 964</b>

Les clients et comptes rattachés sont présentés à l'actif du bilan pour leur valeur nette.

Les factures à établir correspondent pour l'essentiel à la production comptabilisée sur les projets au forfait suivant la méthode de l'avancement. Ces contrats donnent généralement lieu à l'émission d'une facture à la fin de l'exécution des prestations et sont couverts financièrement en cours de réalisation par des acomptes.

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une estimation individuelle à la clôture de chaque exercice, et une dépréciation est constituée dès lors qu'apparaît un risque de non-recouvrement notamment lorsqu'il est lié à une procédure collective. Les recouvrements incertains pour lesquels aucune procédure judiciaire n'a été ouverte sont traités par des avoirs à établir.



### 5.2.3. Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	2019	2018
Personnel et comptes rattachés	10	1
Organismes sociaux	34	42
Etat et autres collectivités publiques		
▪ Impôts sur les bénéfiques	-	1 152
▪ Taxe sur la valeur ajoutée	4 558	5 345
▪ Autres impôts, taxes et assimilés	2 345	1 839
Groupe et associés	34 716	29 812
Dépréciation des comptes courants	-1 281	-1 893
Débiteurs divers	7 388	6 139
Charges constatées d'avance	6 133	520
<b>TOTAL</b>	<b>53 903</b>	<b>42 957</b>

Le poste « *Autres impôts, taxes et assimilés* » comprend notamment les crédits d'impôts exclus du champs d'application d'intégration fiscale, non imputés et non financés au 31 décembre 2019 pour 1 165k€.

Le poste « *Groupes & associés* » est constitué :

- Des avances faites en compte courant avec les filiales de la Société pour 15 008 k€ ;
- Du compte courant d'intégration fiscale pour un montant de 19 708 k€. Ce poste est principalement composé de crédits d'impôt non imputés et non financés.

Les charges constatées d'avance sont relatives à des prestations facturées en 2019 imputables sur les exercices suivants.

### 5.2.4. Ecart de conversion actif

Le poste « *écart de conversion actif* » s'établit à 489 k€ à fin décembre 2019, contre 443 k€ à fin 2018.

### 5.2.5. Dépréciation de l'actif circulant

(en milliers d'euros)	Dépréciations (début exercice)	Dotations	Reprises	Dépréciations (fin d'exercice)
Sur comptes clients	-	-	-	-
Sur comptes courants	1 894	-	613	1 281
<b>TOTAL</b>	<b>1 894</b>	<b>-</b>	<b>613</b>	<b>1 281</b>



### 5.2.6. Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>		
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	-	911
Clients et comptes rattachés	51 944	51 657
Créances fiscales et sociales	34	525
Autres créances	67	17
<b>TOTAL</b>	<b>52 045</b>	<b>53 110</b>

## 5.3. Capitaux propres

### 5.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montants (début exercice)</b>	<b>Affectation du résultat</b>	<b>Augmentation/ réduction de capital</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Montants (fin d'exercice)</b>
Capital	161 867	-	-	-	161 867
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-	-
Réserve légale	534	-	-	-	534
Réserves facultatives	5 033	-	-	-	5 033
Report à nouveau	-20 408	-63 770	84 178	-	-
Résultat	-63 770	63 770	-	-48 891	-48 891
Provisions réglementées	389	-	-	-	389
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>83 645</b>	<b>-</b>	<b>84 178</b>	<b>-48 891</b>	<b>118 932</b>

### 5.3.2. Capital social

Le capital social de Sopra Banking Software s'élève au 31 décembre 2019 à 161 866 820 €. Il est composé de 16 186 682 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 10 €.

Par décision de l'assemblée générale mixte du 06 juin 2019, la société a réalisé une réduction de capital par résorption de pertes antérieures pour un montant de 84 178 k€ suivie d'une opération d'augmentation de capital (coup d'accordéon) par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant équivalent. La société a ainsi annulé et créé successivement 8 417 750 actions.

### 5.3.3. Provisions réglementées

Ce poste est constitué par un amortissement dérogatoire constatant l'amortissement fiscal sur frais d'acquisitions de titres.



## 5.4. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Notes	Montants (début exercice)	Mouvement de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montants (fin d'exercice)
					Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	5.4.1	12 533	114	1 954	314	-	14 287
Provisions pour pertes de change		444	-	490	444	-	490
Provisions pour risques fiscaux	5.4.2	9 924	-	348	-	-	10 272
Autres provisions pour risques		373	-	900	125	-	1 148
<b>TOTAL</b>		<b>23 274</b>	<b>114</b>	<b>3 692</b>	<b>883</b>	<b>-</b>	<b>26 197</b>

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société.

La Société provisionne les risques suivants :

- des risques commerciaux (coûts estimés des dépenses de garantie, « pertes à terminaison » sur certains contrats à long terme) ;
- des coûts liés au personnel (coûts de restructuration, plan d'actions gratuites subordonnées à la réalisation de critères de performance, avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent les engagements en matière de retraite, compléments de retraite et indemnités assimilés) ;
- des coûts liés aux locaux (locaux vacants, remises en état) ;
- des risques financiers tels que les pertes de change ;
- des risques de redressements liés à des contrôles de vérifications de comptabilité.

À noter que les provisions constatées, au titre du principe de prudence, ne préjugent en rien du résultat futur des procédures en cours.

### 5.4.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Sopra Banking Software France provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées ci-dessous.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les tables de turnover sont établies par tranches d'âge de cinq ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA), libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Le 3 avril 2020

La Société utilise le taux Bloomberg d'une durée de 20 ans pour la zone euro comme indice de référence pour l'actualisation de ses engagements de retraite. Au 31 décembre 2019, ce taux s'élève à 1.09%.

L'engagement total au titre de l'indemnité de départ en retraite s'élève à 14 287 k€.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Valeur actualisée de l'obligation financée avec corridor	21 743	19 121
Juste valeur des actifs du régime	-301	-313
<b>Valeur actualisée de l'obligation financée</b>	<b>21 442</b>	<b>18 808</b>
Pertes actuarielles non comptabilisées (différence)	-7 131	-6 245
Coût non comptabilisé des services passés	-24	-30
<b>Passif net au bilan (provision après dotation de l'année)</b>	<b>14 287</b>	<b>12 533</b>
Passifs	14 287	12 533
Actifs	-	-
<b>Obligation nette au bilan</b>	<b>14 287</b>	<b>12 533</b>

Sopra Banking Software France provisionne l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ en retraite selon les dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Sopra Banking Software France envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées : l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Les changements d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation sont traités comme des gains et pertes actuariels. Les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur la durée de la vie active moyenne attendue des salariés bénéficiant de ce régime.

#### 5.4.2. Provisions pour risques fiscaux

Le montant total des provisions pour risques fiscaux comptabilisées au 31 décembre 2019 est de 10 272 k€ dont 9 364 k€ au titre des exercices contrôlés 2014, 2015 et 2016.



## 5.5. Autres éléments de passif

### 5.5.1. Dettes emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants (début exercice)	Augmentation	Diminution	Montants (fin d'exercice)
Autres emprunts et dettes financières	8	62 626	8	62 626
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	-	170	-	170
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>62 796</b>	<b>8</b>	<b>62 796</b>

Au cours de l'exercice, la société est entrée dans le cadre du cash pool notionnel BMG mise en place au niveau du groupe. Elle a utilisé cette nouvelle facilité bancaire pour le refinancement de sa filiale anglaise.

### 5.5.2. Dettes fournisseurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Fournisseurs hors Groupe et comptes rattachés	1 791	11 148
Factures non parvenues	8 503	9 402
Fournisseurs Groupe (y compris factures non parvenues)	51 194	41 879
<b>TOTAL</b>	<b>61 488</b>	<b>62 429</b>

### 5.5.3. Dettes fiscales et sociales

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Personnel et comptes rattachés	15 529	13 865
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 076	15 941
Etat et autres collectivités publiques		
▪ Impôts sur les bénéfices	542	542
▪ Taxe sur la valeur ajoutée	12 535	12 935
▪ Autres impôts, taxes et assimilés	658	290
<b>TOTAL</b>	<b>46 340</b>	<b>43 573</b>

## 5.5.4. Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 046	-
Groupe et associés	213 217	175 431
Autres dettes	14 379	12 700
Produits constatés d'avance	26 664	21 672
<b>TOTAL</b>	<b>256 306</b>	<b>209 803</b>

Le poste « Groupe et associés » comprend notamment les avances financières reçues de la société mère de Sopra Banking Software.

Les dettes sur immobilisations sont composées de compléments de prix d'acquisitions de titres.

Les produits constatés d'avance comprennent la part de facturation intermédiaire émise d'avance sur des contrats réalisés au forfait et sur des contrats de maintenance.

## 5.5.5. Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
<b>CHARGES A PAYER</b>		
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	170	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 614	40 199
Clients - Avoirs à établir	12 874	11 606
Dettes fiscales et sociales	23 680	18 712
Autres dettes	3 296	3
<b>TOTAL</b>	<b>80 634</b>	<b>70 520</b>

## 5.5.6. Ecart de conversion passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Ecart de conversion passif	414	166
<b>TOTAL</b>	<b>414</b>	<b>166</b>



Le 3 avril 2020

## 5.6. Echéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

### 5.6.1. Créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	5 742	-	5 742
<b>Actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	134 426	134 426	-
Personnel et comptes rattachés	10	10	-
Organismes sociaux	34	34	-
Etat et autres collectivités publiques			
▪ Impôts sur les bénéfices	-	-	-
▪ Taxe sur la valeur ajoutée	4 558	4 558	-
▪ Autres impôts, taxes et assimilés	2 345	2 345	-
Groupe et associés	34 716	15 008	19 708
Débiteurs divers	7 388	7 388	-
Charges constatées d'avance	6 133	6 133	-
<b>TOTAL</b>	<b>195 352</b>	<b>169 902</b>	<b>25 450</b>

### 5.6.2. Dettes

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
▪ A 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-
▪ A plus de 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes financières divers	62 796	62 796	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	61 488	61 488	-	-
Personnel et comptes rattachés	15 529	15 529	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 076	17 076	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
▪ Impôts sur les bénéfices	542	542	-	-
▪ Taxe sur la valeur ajoutée	12 535	12 535	-	-
▪ Autres impôts, taxes et assimilés	658	658	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 046	2 046	-	-
Groupe et associés	213 217	213 217	-	-
Autres dettes	14 379	14 379	-	-
Produits constatés d'avance	26 664	26 664	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>426 930</b>	<b>426 930</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## 6. Autres informations

### 6.1. Engagements hors bilan

#### 6.1.1. Engagements hors bilan donnés

(en milliers d'euros)	31/12/2019
<b>Engagements donnés</b>	
Avals et cautions bancaires	489
Contre garantie de cautions non bancaires sur contrats <sup>(1)</sup>	24 923
Contre garantie bancaire	-
Valeur nominale des loyers futurs de location mobilière simple	441
Valeur nominale des loyers futurs de location immobilière simple	29 215
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>55 068</b>

(1) Dans le cadre des contrats de prestations informatiques conclus avec ses clients, la Société est amenée, sur demande formelle des clients, à souscrire des engagements de garantie vis-vis de ses filiales eu égard aux engagements pris par ces dernières dans les contrats qui les lient directement aux clients. A ce jour, aucune garantie de ce type n'a été appelée.

#### 6.1.2. Engagements hors bilan reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2019
<b>Engagements reçus</b>	
Avals et autres garanties bancaires	24 923
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>24 923</b>

### 6.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La pandémie de Covid-19 née au cours du premier trimestre 2020 aura des effets sur les comptes 2020 qui ne peuvent pas encore, à la date d'arrêté des comptes, être estimés avec précision. Les impacts potentiels sont très dépendants des décisions clients d'arrêter ou de reporter certaines prestations. Au niveau du groupe, une cellule de crise et une gouvernance adaptée ont été mises en place pour suivre et gérer, au jour le jour, les conséquences des évènements sur les activités. Les priorités sont d'assurer la protection de la santé des salariés et des clients, par la mise en œuvre de mesures adéquates et la continuité de services pour les clients. Dès que l'environnement technique le permet le mode de fonctionnement des équipes est le télétravail.



Le 3 avril 2020

### 6.3. Tableau des résultats des 5 derniers exercices

(en milliers euros)	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	161 867	161 867	161 867	161 867	161 867
Nombre d'actions émises	16 187	16 187	16 187	16 187	16 187
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	270 768	243 987	230 713	193 843	173 833
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	-50 030	-45 306	14 609	-15 754	10 714
Impôts sur les bénéfices	-7 005	-12 463	-12 644	-8 004	-6 639
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	-48 891	-63 770	18 373	-13 110	-15 781
Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	-2,66	-2,03	1,68	-0,48	1,07
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	-3,02	-3,94	1,14	-0,81	-0,97
Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	1 479	1 480	1 295	1 287	1 213
Montant de la masse salariale	91 110	84 469	70 743	68 498	61 604
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres, etc.)	42 197	41 114	34 710	32 197	29 128



## **SOPRA BANKING SOFTWARE**

Société anonyme au capital de 161.866.820 euros  
Siège social : PAE Les Glaisins – Annecy Le Vieux – 74940 Annecy  
450 792 999 RCS Annecy

---

### **PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020**

---

L'an deux mille vingt,

le deux juin à 9 heures,

les actionnaires de la société Sopra Banking Software (ci-après la « **Société** ») se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de la société Sopra Steria Group, et par moyen visio et audio-conférence conformément au dispositif prévu par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, sur convocation régulièrement faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent, tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire, en entrant en séance.

Gérard MICHEL, et Nathalie BONGARS, tous deux représentants du comité social et économique, participent également par visio et audio-conférence.

Assistent par ailleurs à l'Assemblée :

- Jérôme COURAULT, directeur financier de la Société ;
- Jeanne LABROUSSE GERAUD, directeur juridique de la Société ; et
- Isabelle SEMINATORE, assistance de Pierre PASQUIER.

La société Mazars et la société Auditeurs et Conseils Associés, co-commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoquées, sont absentes et excusées.

L'Assemblée est présidée par Pierre PASQUIER.

Jeanne LABROUSSE GERAUD est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, possèdent 16 186 679 actions sur les 16 186 682 actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis par la loi et les statuts, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président met à disposition des actionnaires les documents suivants, à savoir :

- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- la copie des courriers postaux et électroniques de convocation ;
- un exemplaire des statuts de la société ;
- les rapports des commissaires aux comptes ;
- les rapports établis par le Conseil d'administration, y compris le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- le projet du texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;

et déclare que :

- les documents et renseignements requis par les dispositions légales, réglementaires et statutaires en vue des présentes décisions, leur ont été adressés ou tenus à disposition, ainsi qu'à la disposition des commissaires aux comptes et des instances représentatives du personnel, ce dont l'Assemblée lui donne acte ;
- la société n'a reçu aucune demande d'inscription de points à l'ordre du jour ou de projets de résolutions ni aucune question écrite.

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur les points suivants à l'ordre du jour :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'administration,
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat d'administrateur d'Éric PASQUIER,
- Pouvoirs pour formalités.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Conseil d'administration et des rapports des Commissaires aux comptes. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Le Directeur Général commente alors de manière synthétique le projet Sopra Banking ainsi que l'activité de Sopra Banking au cours de l'année 2019. Il réaffirme également l'ambition 2020 de Sopra Banking d'être un leader mondial dans les financements spécialisés, l'arrivée d'Apak ayant renforcé ce positionnement. Les zones de force de Sopra Banking restent l'Europe et l'Afrique. Et, désormais, Sopra

Banking est capable de fournir des services de bout en bout, notamment avec le développement des services opérés et de son offre digitale (DBEP).

Pour ce qui est des chiffres, le chiffre d'affaires 2019 s'élève à 399,9 M€, en croissance par rapport à 2018 (+ 2,1%). Le ROA 2019 est de 4,9 M€, marquant une année positive après le « profit warning » de 2018.

Ensuite, lors d'échanges entre les membres du conseil d'administration, la confiance dans la reprise et le développement des financements spécialisés est confirmée ainsi que le maintien du projet de Sopra Banking.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION (approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)**

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle approuve les dépenses non déductibles fiscalement, au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, comprises dans les comptes de l'exercice écoulé, s'élevant à 203 694 € et correspondant à un impôt de 67 898 €.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

#### **DEUXIEME RESOLUTION (affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)**

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter en totalité la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à - 48 890 966,13 €, au compte report à nouveau qui passera ainsi de 4,93 € à - 48 890 961,20 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

#### **TROISIEME RESOLUTION (approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)**

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte de l'absence de convention de cette nature soumise à l'approbation de la présente Assemblée générale et approuve les conclusions dudit rapport.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**QUATRIEME RESOLUTION (renouvellement du mandat d'administrateur d'Éric PASQUIER)**

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de renouveler Éric PASQUIER dans ses fonctions d'administrateur pour une durée de quatre années, conformément à l'article 14 des statuts de la Société, qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**CINQUIEME RESOLUTION (pouvoirs pour formalités)**

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire de séance.



---

**Le Président**  
Pierre PASQUIER



---

**Le Secrétaire**  
Jeanne LABROUSSE GÉRAUD

# **Sopra Banking Software**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES**

MEMBRE DE NEXIA INTERNATIONAL

**MAZARS**

MAZARS

**AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES  
MEMBRE DE NEXIA INTERNATIONAL**

SIEGE SOCIAL : 31 RUE HENRI ROCHEFORT - 75017 PARIS  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 640 000 EUROS - RCS Paris B 331 057 406

**MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT – 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET  
CONSEIL DE SURVEILLANCE  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

# **Sopra Banking Software**

Société anonyme au capital de 161 866 820 €  
Siège social : PAE Les Glaisins - Annecy-le-Vieux, 74940 Annecy  
RCS : Annecy 450 792 999

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES**

MEMBRE DE NEXIA INTERNATIONAL

**MAZARS**

MAZARS

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

A l'assemblée générale de la société Sopra Banking Software,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sopra Banking Software relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 7 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- L'actif de la société Sopra Banking Software est notamment constitué de titres de participation, pour lesquels les règles et méthodes comptables sont décrites dans la note 5.1.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les éléments pris en considération pour estimer les valeurs d'inventaires de ces titres. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons estimé le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.
- La société provisionne son obligation au titre des engagements de retraite envers ses salariés sur la base de la méthode des unités de crédits projetées tel qu'indiqué dans les notes 4.2.3 et 5.4.1 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné les données utilisées, apprécié les hypothèses actuarielles retenues, vérifié la cohérence d'ensemble de ces hypothèses et des évaluations qui en résultent ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans la note.
- Les fonds de commerce et mali de fusion sont comptabilisés et évalués conformément aux principes comptables décrits dans la note 5.1.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à vérifier la cohérence d'ensemble des hypothèses de valorisation retenues et leur correcte application.
- Les frais de développement sont comptabilisés conformément aux principes comptes décrits dans la note 5.1.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à vérifier le bien-fondé de l'approche retenue et sa correcte application.

## **Vérfications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 7 avril 2020, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

### Autres informations

En applications de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Paris La Défense, le 13 mai 2020

Les Commissaires aux Comptes

**AUDITEURS ET  
CONSEILS ASSOCIES**

---



---

Olivier Juramie

**MAZARS**



---

Bruno Pouget

# Sopra Banking Software

---

Comptes annuels

---

**31 décembre 2019**

---

Le 2 avril 2020

# Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2019	2018
Chiffre d'affaires net	270 768	243 987
Autres produits d'exploitation	7 362	7 550
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>278 130</b>	<b>251 537</b>
Achats consommés	2 439	795
Charges de personnel	133 083	124 012
Autres charges d'exploitation	180 166	181 319
Impôts et taxes	9 214	7 686
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	7 233	26 064
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>332 135</b>	<b>339 877</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-54 005</b>	<b>-88 340</b>
Charges et produits financiers	4 332	23 508
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-49 673</b>	<b>-64 832</b>
Charges et produits exceptionnels	-4 224	-10 911
Participation et intéressement des salariés	-1 999	-490
Impôts sur les résultats	7 005	12 463
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-48 891</b>	<b>-63 770</b>



Le 2 avril 2020

# Bilan

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Amortissements/ Dépréciations</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Immobilisations incorporelles	157 178	73 648	83 530	84 897
Immobilisations corporelles	2 411	2 167	244	345
Immobilisations financières	327 917	28 293	299 624	171 280
<b>Actif immobilisé</b>	<b>487 506</b>	<b>104 108</b>	<b>383 398</b>	<b>256 522</b>
Stocks et en-cours	228	-	228	8
Clients et comptes rattachés	134 426	-	134 426	122 964
Autres créances et comptes de régularisation	55 184	1 281	53 903	42 957
Disponibilités	29	-	29	5
<b>Actif circulant</b>	<b>189 867</b>	<b>1 281</b>	<b>188 586</b>	<b>165 934</b>
Frais d'émission d'emprunt	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	489	-	489	443
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>677 862</b>	<b>105 389</b>	<b>572 473</b>	<b>422 899</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Capital	161 867	161 867
Réserves	5 568	5 568
Report à nouveau	-	-20 408
Résultat	-48 891	-63 770
Provisions réglementées	389	389
<b>Capitaux propres</b>	<b>118 932</b>	<b>83 646</b>
<b>Provisions</b>	<b>26 197</b>	<b>23 274</b>
Emprunts et dettes financières	62 796	8
Fournisseurs et comptes rattachés	61 488	62 429
Dettes fiscales et sociales	46 340	43 573
Autres dettes et comptes de régularisation	256 306	209 803
<b>Dettes</b>	<b>426 930</b>	<b>315 813</b>
Ecart de conversion passif	414	166
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>572 473</b>	<b>422 899</b>



## Sommaire de l'Annexe aux comptes annuels

1.	Description de la Société	6
2.	Faits majeurs	6
2.1.	<b>Opération de restructuration</b>	<b>6</b>
2.2.	<b>Opération en capital</b>	<b>6</b>
2.3.	<b>Opération sur titres</b>	<b>7</b>
2.3.1.	Acquisition	7
2.3.2.	Recapitalisation	7
3.	Principes comptables	7
4.	Notes relatives au compte de résultat	8
4.1.	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8</b>
4.1.1.	Chiffre d'affaires	8
4.1.2.	Transferts de charges	10
4.2.	<b>Charges et avantages au personnel</b>	<b>10</b>
4.2.1.	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise et intéressement	10
4.2.2.	Plan d'attribution gratuite d'actions de performance dans le cadre d'un dispositif d'incitation à long terme	10
4.2.3.	Engagement retraite : montant comptabilisé au compte de résultat	11
4.2.4.	Autres informations	11
4.3.	<b>Résultat financier</b>	<b>12</b>
4.4.	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>12</b>
4.5.	<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>13</b>
4.5.1.	Intégration fiscale	13
4.5.2.	Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel	13
4.5.3.	Situation fiscale différée et latente	14
5.	Notes relatives au bilan	15
5.1.	<b>Actif immobilisé</b>	<b>15</b>
5.1.1.	Immobilisations incorporelles	15
5.1.2.	Immobilisations corporelles	17
5.1.3.	Immobilisations financières.	18
5.2.	<b>Autres éléments d'actif</b>	<b>21</b>
5.2.1.	Stocks d'en-cours	21
5.2.2.	Créances clients	21
5.2.3.	Autres créances et comptes de régularisation	22
5.2.4.	Ecart de conversion actif	22
5.2.5.	Dépréciation de l'actif circulant	22
5.2.6.	Produits à recevoir	23



<b>5.3. Capitaux propres</b>	<b>23</b>
5.3.1. Tableau de variation des capitaux propres	23
5.3.2. Capital social	23
5.3.3. Provisions réglementées	23
<b>5.4. Provisions pour risques et charges</b>	<b>24</b>
5.4.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite	24
5.4.2. Provisions pour risques fiscaux	25
<b>5.5. Autres éléments de passif</b>	<b>26</b>
5.5.1. Dettes emprunts et dettes financières	26
5.5.2. Dettes fournisseurs	26
5.5.3. Dettes fiscales et sociales	26
5.5.4. Autres dettes et comptes de régularisation	27
5.5.5. Charges à payer	27
5.5.6. Ecart de conversion passif	27
<b>5.6. Echéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice</b>	<b>28</b>
5.6.1. Créances	28
5.6.2. Dettes	28
<b>6. Autres informations</b>	<b>29</b>
<b>6.1. Engagements hors bilan</b>	<b>29</b>
6.1.1. Engagements hors bilan donnés	29
6.1.2. Engagements hors bilan reçus	29
<b>6.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice</b>	<b>29</b>
<b>6.3. Tableau des résultats des 5 derniers exercices</b>	<b>30</b>



## 1. Description de la Société

---

Sopra Banking Software a pour activités :

- L'édition, la commercialisation, la distribution, l'installation et la maintenance de tous logiciels informatiques, la conception, le développement de tous logiciels informatiques, l'intégration de tous systèmes d'information, la vente de tous matériels et systèmes informatiques, et toutes les prestations de services, de formation, de conseil et d'hébergement associées ;
- L'exercice de la profession de conseil en management et plus généralement toutes opérations commerciales et industrielles se rapportant notamment aux activités de conseil, recherche, étude, formation, outils dans le domaine du management ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités ;
- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

## 2. Faits majeurs

---

### 2.1. Opération de restructuration

La société OR System, filiale détenue à 100% par Sopra Banking Software France, a fait l'objet d'une opération de transmission universelle de patrimoine suite à la décision de l'associé unique du 28 novembre 2018. La date de prise d'effet de cette opération a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette opération a généré un mali technique d'un montant de 2 991 k€ affecté intégralement en actifs incorporels (cf. note 5.1.1).

### 2.2. Opération en capital

Par décision de l'assemblée générale mixte du 06 juin 2019, la société a réalisé une réduction de capital par résorption de pertes antérieures pour un montant de 84 177 k€ (cf. note 5.3.2) suivie d'une opération d'augmentation de capital (coup d'accordéon) par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant équivalent.

## 2.3. Opération sur titres

### 2.3.1. Acquisition

En date du 3 juillet 2019, la Société a acquis 70 % de l'entité SAB France, mère du groupe SAB, un des principaux éditeurs de logiciels de Core Banking en France pour un montant de 71 449 k€.

### 2.3.2. Recapitalisation

Au cours de l'exercice, la société a réalisé plusieurs opérations de recapitalisation de filiales (cf. note 5.1.3.a) pour un montant total de 61 644 k€. La principale a été réalisée avec sa filiale anglaise Sopra Banking Software Ltd à hauteur de 55 212 k€ (50 M£), opération faisant suite à l'acquisition en 2018 du groupe APAK.

## 3. Principes comptables

---

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2018-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence, des hypothèses de base suivante :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés. Par ailleurs, la continuité de la Société n'est pas remise en cause malgré les pertes de l'exercice 2019 du fait du soutien de sa maison-mère, Sopra Steria Group, compte tenu notamment des montants mis à disposition en compte-courant.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du jour de la clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « *écart de conversion* ».

Les écarts de conversion actifs donnent lieu à une provision pour risques et charges du même montant, à l'exception des opérations faisant l'objet d'une couverture ou dont les termes sont suffisamment voisins. Dans ce cas, les pertes et les gains latents sont considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est alors limité à l'excédent des pertes sur les gains.

## 4. Notes relatives au compte de résultat

### 4.1. Produits d'exploitation

#### 4.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par marché se ventile de la manière suivante :

	2019	2018
Licences	14,2%	12,9%
Redev. Maintenance	28,0%	25,0%
Consulting	1,4%	2,6%
Outsourcing	9,4%	10,3%
Service de mise en œuvre	46,9%	49,1%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Sur les 270 768 k€ de chiffre d'affaires 2019, 121 936 k€ sont réalisés à l'international.

#### Coûts d'obtention de contrat

Les coûts d'obtention d'un contrat sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Il peut s'agir de commissions de commerciaux si celles-ci sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et n'ont donc pas été accordées de manière discrétionnaire.

#### Coûts d'exécution de contrat : phases de transition / transformation des contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure et d'outsourcing, phase préparatoire des licences en mode SaaS

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat sont des coûts directement liés au contrat, qui sont nécessaires à la réalisation des obligations de prestation dans le futur et que l'on s'attend à recouvrer. Ils ne remplissent pas les critères définis dans les principes généraux pour constituer une obligation de prestation distincte.

Certains contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure ou d'Outsourcing peuvent comprendre des phases de transition et de transformation. Dans le cadre de contrats simples, ces activités sont confondues et ont pour objectif de préparer la phase d'exploitation. Elles ne sont pas distinctes des services ultérieurs à rendre. Elles sont dans ce cas constitutives de coûts de mise en œuvre du contrat. Ceux-ci sont capitalisés et reconnus en Stocks et en-cours (Autres actifs courants).

En revanche, dans le cadre de contrats plus complexes ou d'envergure, la phase de transformation est souvent plus importante, plus longue et significative. Elle intervient généralement préalablement à l'exploitation ou est concomitante à une exploitation d'intérim pour définir un modèle d'exploitation cible. Elle est alors constitutive d'une obligation de prestation distincte.

Les contrats de licences en mode SaaS nécessitent des phases préparatoires (intégration fonctionnelle, mise en place de l'environnement technique) dans le but d'accéder à une phase cible d'exploitation. Elles ne représentent pas des obligations distinctes mais constituent des coûts de mise en œuvre du contrat qui sont capitalisés et reconnus en Stocks et en-cours.

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat capitalisé en Stocks et en-cours sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

**Prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective)**

Le chiffre d'affaires des prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective) est comptabilisé, conformément aux principes généraux, au moment où le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la prestation. Il est reconnu en fonction des temps passés ou d'autres unités d'œuvres facturables.

**Prestations objet d'un contrat au forfait**

Le chiffre d'affaires et le résultat dégagé sur les prestations objet d'un contrat au forfait sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée à l'avancement.

**Licences**

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier la livraison d'une licence en tant que prestation distincte, le transfert de son contrôle au client peut être réalisé soit à un moment précis (octroi d'un droit d'utilisation), soit en continu (octroi d'un droit d'accès).

Un droit d'accès correspond à l'édition de solutions en modèle SaaS. L'éditeur met en œuvre à tout moment des évolutions de sa solution dont le client peut subir positivement ou négativement les conséquences, ces évolutions ne constituant pas un service pour le client. Dans cette situation, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure que le client reçoit et consomme les avantages de la prestation. Si la nature de la licence accordée au client ne correspond pas à la définition du droit d'accès, il s'agit alors d'un droit d'utilisation. Dans cette situation, le chiffre d'affaires de la licence sera reconnu à sa livraison dès lors que celle-ci respecte toutes les obligations prévues au contrat.

**Distinction agent/principal**

Si l'analyse d'un contrat permet d'identifier une prestation de revente de biens ou services comme une obligation de prestation distincte, alors il convient de déterminer si la Société agit comme « agent » ou comme « principal ». Il est « agent » s'il n'est pas responsable au regard du client de l'exécution de la prestation et de son acceptation par celui-ci, s'il n'a aucune action de transformation sur les biens ou services et s'il ne supporte aucun risque d'inventaire. Dans cette situation, il reconnaît le chiffre d'affaires pour un montant net correspondant à sa marge ou à sa commission. Dans le cas contraire, lorsqu'il prend le contrôle du bien ou du service avant sa revente au client final, il est « principal ». Le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute et les achats externes sont comptabilisés en totalité en charge opérationnelle.



#### 4.1.2. Transferts de charges

Au cours de l'exercice 2019, les transferts de charges se sont élevés à 4 854 k€.

Ils correspondent principalement à des virements d'un poste de charge à un autre ou à des refacturations intragroupes de coûts de structure pris initialement en charge par Sopra Banking Software France dans le cadre de la gestion de certains contrats.

### 4.2. Charges et avantages au personnel

#### 4.2.1. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise et intéressement

La participation des salariés, déterminée dans les conditions de droit commun, est nulle sur l'exercice 2019, le résultat fiscal étant déficitaire.

L'intéressement au titre de l'année 2019 est provisionné pour un montant de 1 497 k€ hors forfait social (dont 299 k€ au titre d'un complément).

#### 4.2.2. Plan d'attribution gratuite d'actions de performance dans le cadre d'un dispositif d'incitation à long terme

L'Assemblée générale mixte de Sopra Steria Group en date du 12 juin 2019 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de performance de la Société au profit des membres du personnel salarié et/ou des dirigeants mandataires sociaux et ce, dans la limite d'un maximum de 3% du capital social de la Société au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'administration.

A l'échéance, le Conseil d'administration peut décider l'émission d'actions nouvelles ou le rachat préalable d'actions existantes pour servir les plans.

Les actions de performance sont livrées aux bénéficiaires sous réserve que la condition de présence et les conditions de performance soient respectées à l'issue de la période d'acquisition.

La Société a provisionné au 31 décembre 2019, le coût du service rendu par la société mère, Sopra Steria Group pour un montant de 1 359 k€

La charge de personnel effective n'est comptabilisée qu'à la date de livraison du plan. Cette charge est évaluée au coût d'achat des actions gratuites définitivement attribuées.

Dans le cadre de plans pluriannuels, subordonnés à la réalisation de conditions de performance et/ou de présence, une provision pour risque est constituée, linéairement pendant la période d'acquisition, pour constater la sortie de ressources probable. Cette provision est réévaluée à chaque arrêté de comptes annuels en considérant le coût d'entrée des actions à la date de leur affectation au plan ou le coût des actions restant à acquérir évalué en fonction du cours de l'action à la date de clôture et de la probabilité de réalisation des plans aux termes de ceux-ci.



## 4.2.3. Engagement retraite : montant comptabilisé au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 309	1 244
Intérêts sur l'obligation	346	314
Pertes actuarielles nettes comptabilisées au titre de l'exercice	288	313
Coût des services passés	6	6
<b>Total porté dans le poste "dotation d'exploitation"</b>	<b>1 948</b>	<b>1 878</b>
<b>Passif net à l'ouverture (avec corridor)</b>	<b>12 533</b>	<b>10 211</b>
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	1 966	1 878
Prestations versées	-326	-787
Transfert intra-groupe et apports partiels d'actifs	114	1 231
<b>Passif net à la clôture</b>	<b>14 287</b>	<b>12 533</b>

Les hypothèses de calcul de cet engagement sont les suivants :

- chaque collaborateur a droit à une indemnité de départ à la retraite ;
- l'indemnité est calculée selon les modalités prévues par la convention collective à laquelle elle est rattachée ;
- âge de départ volontaire à la retraite : 65 ans ;
- taux d'évolution des salaires : 2,5% ;
- taux de charges sociales : 45,5% ;
- taux de rotation du personnel : de 0% à 11,40% ;
- taux d'actualisation : 1,09%.

## 4.2.4. Autres informations

## a. Effectifs

L'effectif moyen 2019 s'élève à 1 475 personnes.

L'effectif au 31 décembre 2019 est de 1 479 personnes.

## b. Rémunérations allouées aux membres des organes de Direction

Les rémunérations versées en 2019 aux organes de direction s'élèvent à 312 k€.



Le 2 avril 2020

### 4.3. Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Dividendes reçus des participations	17 374	23 743
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	-560	-
Intérêts sur participation des salariés	-	-10
Actualisation de la provision retraite	-346	-314
Intérêts reçus et versés sur comptes courants Groupe	-2 019	-2 012
Impacts positif et négatif de change (y/c provision)	-3 728	-8
Dépréciation des titres de participation	-6 433	7 995
Autres dotations et reprises de provisions financières	4 042	-5 656
Autres produits et charges financiers	-3 998	-229
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 332</b>	<b>23 508</b>

Le résultat de change est principalement lié aux opérations réalisées au cours de l'exercice en livre sterling, en dinar tunisien et en dollar US.

La variation des autres produits et charges financiers est notamment liée à un abandon de créances réalisé avec sa filiale espagnole Sopra Financial Solution Iberia pour un montant de 3 990 k€.

### 4.4. Résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Cession des immobilisations financières	-22	-
Provision pour risques fiscaux	-348	-9 050
Coût de réorganisation	-3 865	-1 669
Amortissements dérogatoires	-	-49
Autres	11	-143
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4 224</b>	<b>-10 911</b>

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont inhabituels dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils ne surviennent que rarement.



## 4.5. Impôts sur les bénéfices

### 4.5.1. Intégration fiscale

Sopra Steria Group et certaines de ses filiales se sont placées sous le régime de l'intégration fiscale. Chacune des sociétés calcule et comptabilise sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

L'économie d'impôt résultant de l'application du régime de fiscalité de groupe, égale à la différence entre la somme des impôts payés par les sociétés intégrées à la société intégrante et l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble et qui sera effectivement versé au Trésor Public par la société intégrante sera définitivement acquis à la société intégrante.

Néanmoins, compte tenu des dispositions prévues à l'article 2 des conventions, les économies d'impôt, constatées par la société intégrante au cours d'un exercice, résultant de l'utilisation des déficits fiscaux et moins-values nettes à long terme transmis par les sociétés intégrées ne sont que provisoires puisqu'elles seront prises en compte au niveau des sociétés intégrées pour la détermination de leur impôt des exercices suivants.

### 4.5.2. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Impôts sur le résultat courant	-	-
Impôts sur le résultat exceptionnel	-	-
Effet de l'intégration fiscale	-	-
Crédit d'impôt recherche	-7 005	-12 463
<b>TOTAL</b>	<b>-7 005</b>	<b>-12 463</b>

Sopra Banking Software a enregistré en 2019 un crédit d'impôt recherche d'un montant de 7 000 k€ et un ajustement du CIR 2018 de 5 k€.



Le 2 avril 2020

## 4.5.3. Situation fiscale différée et latente

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base			
	2 019		2 018	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS</b>				
Charges non déductibles temporairement				
<sup>n</sup> A déduire l'année suivante				
- participation des salariés	-	-	-	-
- Organic	222	-	289	-
<sup>n</sup> A déduire ultérieurement				
- provision pour retraite	14 286	-	12 533	-
- provision pour perte de change	490	-	443	-
- Amortissements d'incorporels	3 244	-	1 965	-
- autres	1 348	-	-	-
Produits non taxables temporairement				
- plus-values de fusions/Conversion	-	-	-	-
- plus-values à long terme différées	-	-	-	-
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés				
- Ecart de conversion actif	-	490	-	443
- Ecart de conversion passif	414	-	166	-
- charges à répartir	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>20 004</b>	<b>490</b>	<b>15 397</b>	<b>443</b>
<b>II. ELEMENTS A IMPUTER</b>				
Déficits reportables fiscalement	225 617	-	168 438	-
Moins-values à long-terme	-	-	-	-
<b>III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE</b>				
Plus-values sur éléments d'actif non- amortissables apportés lors d'une fusion	-	34 848	-	34 848
Réserve spéciale des profits de construction	-	-	-	-



Le 2 avril 2020

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Actif immobilisé

#### 5.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute (début exercice)	Mouvements de périmètre	Acquisitions	Cessions	Valeur brute (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	65 994	21	-	-	66 015
Fonds de commerce	61 611	2 991	-	-	64 602
Autres immobilisations incorporelles	26 560	-	-	-	26 560
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>154 165</b>	<b>3 012</b>	-	-	<b>157 177</b>

	Amortissements et provisions (début exercice)	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	54 759	21	3 080	-	57 860
Fonds de commerce	11 857	-	-	-	11 857
Autres immobilisations incorporelles	2 652	-	1 278	-	3 930
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>69 268</b>	<b>21</b>	<b>4 358</b>	-	<b>73 647</b>

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de frais de recherche et développement ;
- de logiciels acquis ou apportés ;
- de fonds commerciaux acquis ou apportés lors de fusions.

Les mouvements de périmètre sont relatifs à la transmission universelle de patrimoine de la société OR System dont 2 991 k€ au titre du mali technique affecté à d'autres actifs incorporels dont la durée de vie n'est pas limitée.

Les dépenses de recherche et de développement des logiciels et solutions, évalués à 82 043 k€, au titre de l'exercice 2019 ont été intégralement comptabilisées en charges.



Le 2 avril 2020

**Frais de développement des logiciels**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Les dépenses de développement des logiciels et solutions peuvent être immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'ensemble de ces coûts est amorti de façon linéaire sur la 5 ans à partir de la date de livraison.

**Logiciels acquis**

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'un à dix ans.

**Fonds commercial**

Le fonds commercial est composé des éléments acquis d'un fonds de commerce qui ne peuvent figurer à d'autres postes du bilan. Il est ainsi obtenu par différence entre d'une part la valeur totale d'un fonds de commerce et d'autre part par la somme des éléments du fonds qu'il est possible de comptabiliser distinctement au bilan.

La Société effectue des tests de dépréciation de ses fonds commerciaux chaque année.

La durée d'utilisation des fonds commerciaux est présumée être non limitée.

Elle déprécie la valeur d'un actif lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Les fonds commerciaux sont affectés à un groupe d'actifs pour pouvoir être testés à un niveau de pertinence qui permet le suivi de leur performance.

Les dépréciations antérieurement comptabilisées sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

**Mali technique de fusion**

Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps.

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté.

Chaque quote-part du mali affectée à un actif sous-jacent subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieure à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part de mali affectée. La dépréciation est imputée en priorité sur la quote-part du mali technique.

Les dépréciations sur le fonds commercial incluent donc également les dépréciations sur la partie du mali technique affectée au fonds commercial.



Le 2 avril 2020

## 5.1.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute (début exercice)	Mouvements de périmètre	Acquisitions	Cessions	Valeur brute (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Installations techniques	1 166	30	-	-	1 196
Aménagements divers	1 004	15	-	-	1 019
Matériels de transport	5	-	-	-	5
Mobiliers et matériels de bureau	179	13	-	-	192
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>2 354</b>	<b>58</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 412</b>

	Amortissements et provisions (début exercice)	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Installations techniques	1 057	26	58	-	1 141
Aménagements divers	770	3	64	-	837
Matériels de transport	5	-	-	-	5
Mobiliers et matériels de bureau	177	6	2	-	185
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>2 009</b>	<b>35</b>	<b>124</b>	<b>-</b>	<b>2 168</b>

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Constructions	25 ans
Agencements	10 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans



Le 2 avril 2020

## 5.1.3. Immobilisations financières.

	Valeur brute (début exercice)	Mouvements de périmètre	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Valeur brute (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Participations et titres immobilisés	190 374	-2 053	133 897	43	322 175
Prêts et autres immobilisations financières	6 786	-4 932	4 263	375	5 742
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>197 160</b>	<b>-6 985</b>	<b>138 160</b>	<b>418</b>	<b>327 917</b>

	Dépréciations (début exercice)	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	Dépréciations (fin d'exercice)
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Participations et titres immobilisés	20 187	-	6 454	-	26 641
Prêts et autres immobilisations financières	5 693	-	24	4 066	1 651
<b>TOTAL DES DEPRECIATIONS</b>	<b>25 880</b>	<b>-</b>	<b>6 478</b>	<b>4 066</b>	<b>28 292</b>

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

À la clôture de chaque exercice, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est constituée des valeurs d'entreprises diminuées de leur endettement net. Les valeurs d'entreprises sont déterminées sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs issus des plans d'activité établis par la Direction sur un horizon à cinq ans.

a. Détails des variations des montants bruts des participations et créances rattachées

Les augmentations :

(en milliers d'euros)

Titres concernés	Opérations	Montant
Sopra Banking Software Côte d'Ivoire	Recapitalisation	1 494
Sopra Banking Software UK Ltd	Recapitalisation	55 212
Cassiope Software Brasil LTDA	Recapitalisation	4 938
Sopra Banking Software Sénégal	Acquisition de titres	404
Or System	Complément de prix	400
SAB	Acquisition de titres	71 449
<b>TOTAL</b>		<b>133 897</b>

Les diminutions :

(en milliers d'euros)

Titres concernés	Opérations	Montant
Delta Développement Systems	Cession	-43
<b>TOTAL</b>		<b>-43</b>



Le 2 avril 2020

## b. Dépréciation des titres de participation

Dans le cadre de l'application du règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, les variations des dépréciations sur l'exercice 2019 ont été les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Dépréciations (début exercice)</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Dépréciations (fin d'exercice)</b>
Sopra Banking Software Belgium	9 707	-	-	9 707
Field Solutions Lyd	2 100	-	-	2 100
Sopra Banking Software 123 Limited (Angleterre)	6 869	-	-	6 869
Cassiopae Ltd	758	-	-	758
Cassiopae Software Brasil LTDA	643	4 938	-	5 581
Autres participations	109	1 516	-	1 625
Prêt Cassiopae Software Brasil LTDA	5 673	-	4 067	1 606
Autres	21	25	-	46
<b>TOTAL</b>	<b>25 880</b>	<b>6 479</b>	<b>4 067</b>	<b>28 292</b>

En 2018, au regard de la situation financière de la filiale Cassiopae Software Brasil et en application des règles de dépréciations des actifs financiers, les titres et le prêt liés ont été intégralement dépréciés.

Ainsi l'opération de recapitalisation réalisé en 2019 a eu pour conséquence :

- Une reprise de dépréciation de créance financière utilisée à cette fin d'un montant de 4 067 k€ ;
- Une dépréciation complémentaire des titres d'une valeur équivalente à la recapitalisation soit 4 938 k€.



Le 2 avril 2020

## c. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus mali de fusion inclus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultats	Dividendes encaissés par la société
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
<b>Filiales</b>										
Sopra Banking Côte d'Ivoire (Côte D'Ivoire)	1 496	-1 950	100	1 496	-	30	-	1 523	-1 280	-
Sopra Banking Gabon (Gabon)	3	-161	100	107	-	370	-	123	-45	-
SBS 123 Limited (Angleterre)	59	13	100	6 925	56	-	-	-	30	-
Sopra Banking Software Belgium (Belgique)	250	31 197	100	125 903	116 196	-	-	76 872	7 865	10 000
Sopra Banking Software GmbH (Allemagne)	25	17 261	100	16 157	16 157	-	-	43 297	8 655	3 000
Sopra Banking Software Limited (Angleterre)	8 627	65 772	100	84 369	84 369	-	-	48 024	1 659	-
Sopra Banking Software Luxembourg (Luxembourg)	1 500	1 496	100	3 767	3 767	-	-	15 856	131	1 521
Sopra Banking Software Morocco (Maroc)	280	-6 374	100	269	269	952	-	14 510	-3 123	-
Sopra Banking Software Singapore Pte Ltd (Singapour)	54	16	100	332	332	1 216	-	135	76	-
Sopra Software Cameroun (Cameroun)	76	-1 143	95	1	1	3 609	-	4 116	626	-
BSM (Maroc) (100%)	nc	nc	100	14	14	-	-	nc	nc	-
Sopra Financial Solutions Iberia SL (Espagne)	100	1 327	100	100	100	3 052	-	17 190	3 976	-
Field Solutions Ltd (Angleterre)	103	-103	100	2 100	-	-	-	-	-	-
Cassiopae Ltd (Angleterre)	888	-515	100	1 022	264	-	-	89	586	-
Cassiopae Software Brasil LTDA (Brésil)	5 069	-4 178	100	5 581	-	1 610	-	2 595	-842	-
Sopra Banking Software Solutions India Private Ltd (Inde)	1	2 133	100	2	2	-	-	14 825	1 261	-
Sopra Banking Software Tunisia (Tunisie)	48	-931	100	2 150	2 150	-	-	1 574	-1 840	2 897
Cassiopae US INC (Etats-Unis)		897	100	-	-	2 624	-	7 826	-106	-
SAB France (France)	18 452	6 740	70	71 449	71 449	1 500	-	53 455	-13 833	-
Sopra Banking Software Sénégal (Sénégal)	265 000	-12 346	100	404	404	-	-	-	-12 346	-
OR System BZ	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
OR System PL	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc

## d. Prêts et autres immobilisations financières

À la clôture, ce poste est composé notamment d'un prêt octroyé à la filiale brésilienne pour 1 610k€ et d'une créance rattachée à la filiale tunisienne pour 3 743 k€.



Le 2 avril 2020

## 5.2. Autres éléments d'actif

### 5.2.1. Stocks d'en-cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Stock (au début d'exercice)</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Stock (fin d'exercice)</b>
Consommables	8	-	-	8
En-cours de production	-	220	-	220
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>220</b>	<b>-</b>	<b>228</b>

Les coûts engagés dans la phase de démarrage d'un contrat sont différés sur la durée du contrat et reconnus au bilan comme travaux en cours quand ils sont liés à des activités futures et à condition qu'ils soient probables et génèrent des avantages économiques futurs.

Les travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût direct de production et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

### 5.2.2. Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Clients hors Groupe et comptes rattachés	59 638	59 141
Factures à établir	44 503	42 192
Clients Groupe (y compris factures à établir)	30 285	21 631
<b>TOTAL</b>	<b>134 426</b>	<b>122 964</b>

Les clients et comptes rattachés sont présentés à l'actif du bilan pour leur valeur nette.

Les factures à établir correspondent pour l'essentiel à la production comptabilisée sur les projets au forfait suivant la méthode de l'avancement. Ces contrats donnent généralement lieu à l'émission d'une facture à la fin de l'exécution des prestations et sont couverts financièrement en cours de réalisation par des acomptes.

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une estimation individuelle à la clôture de chaque exercice, et une dépréciation est constituée dès lors qu'apparaît un risque de non-recouvrement notamment lorsqu'il est lié à une procédure collective. Les recouvrements incertains pour lesquels aucune procédure judiciaire n'a été ouverte sont traités par des avoirs à établir.



## 5.2.3. Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	2019	2018
Personnel et comptes rattachés	10	1
Organismes sociaux	34	42
Etat et autres collectivités publiques		
■ Impôts sur les bénéfices	-	1 152
■ Taxe sur la valeur ajoutée	4 558	5 345
■ Autres impôts, taxes et assimilés	2 345	1 839
Groupe et associés	34 716	29 812
Dépréciation des comptes courants	-1 281	-1 893
Débiteurs divers	7 388	6 139
Charges constatées d'avance	6 133	520
<b>TOTAL</b>	<b>53 903</b>	<b>42 957</b>

Le poste « *Autres impôts, taxes et assimilés* » comprend notamment les crédits d'impôts exclus du champs d'application d'intégration fiscale, non imputés et non financés au 31 décembre 2019 pour 1 165k€.

Le poste « *Groupes & associés* » est constitué :

- Des avances faites en compte courant avec les filiales de la Société pour 15 008 k€ ;
- Du compte courant d'intégration fiscale pour un montant de 19 708 k€. Ce poste est principalement composé de crédits d'impôt non imputés et non financés.

Les charges constatées d'avance sont relatives à des prestations facturées en 2019 imputables sur les exercices suivants.

## 5.2.4. Ecart de conversion actif

Le poste « *écart de conversion actif* » s'établit à 489 k€ à fin décembre 2019, contre 443 k€ à fin 2018.

## 5.2.5. Dépréciation de l'actif circulant

(en milliers d'euros)	Dépréciations (début exercice)	Dotations	Reprises	Dépréciations (fin d'exercice)
Sur comptes clients	-	-	-	-
Sur comptes courants	1 894	-	613	1 281
<b>TOTAL</b>	<b>1 894</b>	<b>-</b>	<b>613</b>	<b>1 281</b>

Le 2 avril 2020

### 5.2.6. Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>		
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	-	911
Clients et comptes rattachés	51 944	51 657
Créances fiscales et sociales	34	525
Autres créances	67	17
<b>TOTAL</b>	<b>52 045</b>	<b>53 110</b>

## 5.3. Capitaux propres

### 5.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants (début exercice)	Affectation du résultat	Augmentation/ réduction de capital	Résultat de l'exercice	Montants (fin d'exercice)
Capital	161 867	-	-	-	161 867
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-	-
Réserve légale	534	-	-	-	534
Réserves facultatives	5 033	-	-	-	5 033
Report à nouveau	-20 408	-63 770	84 178	-	-
Résultat	-63 770	63 770	-	-48 891	-48 891
Provisions réglementées	389	-	-	-	389
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>83 645</b>	<b>-</b>	<b>84 178</b>	<b>-48 891</b>	<b>118 932</b>

### 5.3.2. Capital social

Le capital social de Sopra Banking Software s'élève au 31 décembre 2019 à 161 866 820 €. Il est composé de 16 186 682 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 10 €.

Par décision de l'assemblée générale mixte du 06 juin 2019, la société a réalisé une réduction de capital par résorption de pertes antérieures pour un montant de 84 178 k€ suivie d'une opération d'augmentation de capital (coup d'accordéon) par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant équivalent. La société a ainsi annulé et créé successivement 8 417 750 actions.

### 5.3.3. Provisions réglementées

Ce poste est constitué par un amortissement dérogatoire constatant l'amortissement fiscal sur frais d'acquisitions de titres.



Le 2 avril 2020

## 5.4. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Notes	Montants (début exercice)	Mouvement de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montants (fin d'exercice)
					Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	5.4.1	12 533	114	1 954	314	-	14 287
Provisions pour pertes de change		444	-	490	444	-	490
Provisions pour risques fiscaux	5.4.2	9 924	-	348	-	-	10 272
Autres provisions pour risques		373	-	900	125	-	1 148
<b>TOTAL</b>		<b>23 274</b>	<b>114</b>	<b>3 692</b>	<b>883</b>	<b>-</b>	<b>26 197</b>

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société.

La Société provisionne les risques suivants :

- des risques commerciaux (coûts estimés des dépenses de garantie, « pertes à terminaison » sur certains contrats à long terme) ;
- des coûts liés au personnel (coûts de restructuration, plan d'actions gratuites subordonnées à la réalisation de critères de performance, avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent les engagements en matière de retraite, compléments de retraite et indemnités assimilés) ;
- des coûts liés aux locaux (locaux vacants, remises en état) ;
- des risques financiers tels que les pertes de change ;
- des risques de redressements liés à des contrôles de vérifications de comptabilité.

À noter que les provisions constatées, au titre du principe de prudence, ne préjugent en rien du résultat futur des procédures en cours.

### 5.4.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Sopra Banking Software France provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées ci-dessous.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les tables de turnover sont établies par tranches d'âge de cinq ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA), libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.



Le 2 avril 2020

La Société utilise le taux Bloomberg d'une durée de 20 ans pour la zone euro comme indice de référence pour l'actualisation de ses engagements de retraite. Au 31 décembre 2019, ce taux s'élève à 1.09%.

L'engagement total au titre de l'indemnité de départ en retraite s'élève à 14 287 k€.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Valeur actualisée de l'obligation financée avec corridor	21 743	19 121
Juste valeur des actifs du régime	-301	-313
<b>Valeur actualisée de l'obligation financée</b>	<b>21 442</b>	<b>18 808</b>
Pertes actuarielles non comptabilisées (différence)	-7 131	-6 245
Coût non comptabilisé des services passés	-24	-30
<b>Passif net au bilan (provision après dotation de l'année)</b>	<b>14 287</b>	<b>12 533</b>
Passifs	14 287	12 533
Actifs	-	-
<b>Obligation nette au bilan</b>	<b>14 287</b>	<b>12 533</b>

Sopra Banking Software France provisionne l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ en retraite selon les dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Sopra Banking Software France envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées : l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Les changements d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation sont traités comme des gains et pertes actuariels. Les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur la durée de la vie active moyenne attendue des salariés bénéficiant de ce régime.

#### 5.4.2. Provisions pour risques fiscaux

Le montant total des provisions pour risques fiscaux comptabilisées au 31 décembre 2019 est de 10 272 k€ dont 9 364 k€ au titre des exercices contrôlés 2014, 2015 et 2016.



Le 2 avril 2020

## 5.5. Autres éléments de passif

### 5.5.1. Dettes emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants (début exercice)	Augmentation	Diminution	Montants (fin d'exercice)
Autres emprunts et dettes financières	8	62 626	8	62 626
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	-	170	-	170
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>62 796</b>	<b>8</b>	<b>62 796</b>

Au cours de l'exercice, la société est entrée dans le cadre du cash pool notionnel BMG mise en place au niveau du groupe. Elle a utilisé cette nouvelle facilité bancaire pour le refinancement de sa filiale anglaise.

### 5.5.2. Dettes fournisseurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Fournisseurs hors Groupe et comptes rattachés	1 791	11 148
Factures non parvenues	8 503	9 402
Fournisseurs Groupe (y compris factures non parvenues)	51 194	41 879
<b>TOTAL</b>	<b>61 488</b>	<b>62 429</b>

### 5.5.3. Dettes fiscales et sociales

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Personnel et comptes rattachés	15 529	13 865
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 076	15 941
Etat et autres collectivités publiques		
■ Impôts sur les bénéfices	542	542
■ Taxe sur la valeur ajoutée	12 535	12 935
■ Autres impôts, taxes et assimilés	658	290
<b>TOTAL</b>	<b>46 340</b>	<b>43 573</b>



Le 2 avril 2020

## 5.5.4. Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 046	-
Groupe et associés	213 217	175 431
Autres dettes	14 379	12 700
Produits constatés d'avance	26 664	21 672
<b>TOTAL</b>	<b>256 306</b>	<b>209 803</b>

Le poste « Groupe et associés » comprend notamment les avances financières reçues de la société mère de Sopra Banking Software.

Les dettes sur immobilisations sont composées de compléments de prix d'acquisitions de titres.

Les produits constatés d'avance comprennent la part de facturation intermédiaire émise d'avance sur des contrats réalisés au forfait et sur des contrats de maintenance.

## 5.5.5. Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>CHARGES A PAYER</b>		
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	170	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 614	40 199
Clients - Avoirs à établir	12 874	11 606
Dettes fiscales et sociales	23 680	18 712
Autres dettes	3 296	3
<b>TOTAL</b>	<b>80 634</b>	<b>70 520</b>

## 5.5.6. Ecart de conversion passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Ecart de conversion passif	414	166
<b>TOTAL</b>	<b>414</b>	<b>166</b>



Le 2 avril 2020

## 5.6. Echéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

### 5.6.1. Créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	5 742	-	5 742
<b>Actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	134 426	134 426	-
Personnel et comptes rattachés	10	10	-
Organismes sociaux	34	34	-
Etat et autres collectivités publiques			
■ Impôts sur les bénéfices	-	-	-
■ Taxe sur la valeur ajoutée	4 558	4 558	-
■ Autres impôts, taxes et assimilés	2 345	2 345	-
Groupe et associés	34 716	15 008	19 708
Débiteurs divers	7 388	7 388	-
Charges constatées d'avance	6 133	6 133	-
<b>TOTAL</b>	<b>195 352</b>	<b>169 902</b>	<b>25 450</b>

### 5.6.2. Dettes

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
■ A 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-
■ A plus de 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes financières divers	62 796	62 796	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	61 488	61 488	-	-
Personnel et comptes rattachés	15 529	15 529	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 076	17 076	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
■ Impôts sur les bénéfices	542	542	-	-
■ Taxe sur la valeur ajoutée	12 535	12 535	-	-
■ Autres impôts, taxes et assimilés	658	658	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 046	2 046	-	-
Groupe et associés	213 217	213 217	-	-
Autres dettes	14 379	14 379	-	-
Produits constatés d'avance	26 664	26 664	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>426 930</b>	<b>426 930</b>	-	-



Le 2 avril 2020

## 6. Autres informations

### 6.1. Engagements hors bilan

#### 6.1.1. Engagements hors bilan donnés

(en milliers d'euros)	31/12/2019
<b>Engagements donnés</b>	
Avals et cautions bancaires	489
Contre garantie de cautions non bancaires sur contrats <sup>(1)</sup>	24 923
Contre garantie bancaire	-
Valeur nominale des loyers futurs de location mobilière simple	441
Valeur nominale des loyers futurs de location immobilière simple	29 215
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>55 068</b>

(1) Dans le cadre des contrats de prestations informatiques conclus avec ses clients, la Société est amenée, sur demande formelle des clients, à souscrire des engagements de garantie vis-vis de ses filiales eu égard aux engagements pris par ces dernières dans les contrats qui les lient directement aux clients. A ce jour, aucune garantie de ce type n'a été appelée.

#### 6.1.2. Engagements hors bilan reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2019
<b>Engagements reçus</b>	
Avals et autres garanties bancaires	24 923
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>24 923</b>

### 6.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La pandémie de Covid-19 née au cours du premier trimestre 2020 aura des effets sur les comptes 2020 qui ne peuvent pas encore, à la date d'arrêté des comptes, être estimés avec précision. Les impacts potentiels sont très dépendants des décisions clients d'arrêter ou de reporter certaines prestations. Au niveau du groupe, une cellule de crise et une gouvernance adaptée ont été mises en place pour suivre et gérer, au jour le jour, les conséquences des évènements sur les activités. Les priorités sont d'assurer la protection de la santé des salariés et des clients, par la mise en œuvre de mesures adéquates et la continuité de services pour les clients. Dès que l'environnement technique le permet le mode de fonctionnement des équipes est le télétravail.



Le 2 avril 2020

### 6.3. Tableau des résultats des 5 derniers exercices

(en milliers euros)	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
n Capital social	161 867	161 867	161 867	161 867	161 867
n Nombre d'actions émises	16 187	16 187	16 187	16 187	16 187
n Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
n Chiffre d'affaires hors taxes	270 768	243 987	230 713	193 843	173 833
n Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	-50 030	-45 306	14 609	-15 754	10 714
n Impôts sur les bénéfices	-7 005	-12 463	-12 644	-8 004	-6 639
n Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	-48 891	-63 770	18 373	-13 110	-15 781
n Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
n Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	-2,66	-2,03	1,68	-0,48	1,07
n Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	-3,02	-3,94	1,14	-0,81	-0,97
n Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
<b>Personnel</b>					
n Nombre de salariés	1 479	1 480	1 295	1 287	1 213
n Montant de la masse salariale	91 110	84 469	70 743	68 498	61 604
n Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres, etc.)	42 197	41 114	34 710	32 197	29 128

